



**Association internationale  
des sociologues de langue française**

CR 32 de l'AISLF  
(*Savoirs, métiers, identités professionnelles*)

## **Appel à communications**

Deuxième Colloque international

# *Professions et métiers dans le monde méditerranéen*

**Organisé en coopération avec L'Ecole Hassania des Travaux Publics  
Casablanca, Maroc**

**Casablanca, 8 et 9 juillet 2010**

### **1. THEMATIQUE GENERALE DU RC32**

Le Comité de recherche 32 "Savoirs, métiers, identités professionnelles" de l'AISLF a placé au cœur de sa réflexion la question des formes de production, de transmission et de mise en œuvre des savoirs dans le monde professionnel. Articulant des dimensions "instrumentales" et des dimensions symboliques et culturelles, les métiers, les professions, les catégories professionnelles, sont ainsi appréhendés comme des groupements sociaux dont les membres sont liés par le partage de formes spécifiques de connaissance, mais aussi par des intérêts communs, des valeurs et normes de comportement qui forment le support de l'identité collective et leur permettent de fonctionner comme des instances de socialisation.

Ces groupements peuvent être dans les faits hétérogènes, conflictuels, contradictoires, anormaux. La réalité sociale qu'ils représentent n'est peut-être pas tant définie par l'intégration qu'ils favoriseraient que par les motifs spécifiques qu'ils impriment sur la trame du changement social. Ils n'échappent ni aux tensions engendrées par les inégalités entre hommes et femmes, ni à celles que provoquent les formes historiques ou contemporaines de discrimination et ségrégation professionnelle, le racisme, la xénophobie, le repli communautaire. Confrontés à la déstabilisation des marchés du travail, aux concurrences exacerbées par la mondialisation, aux nouvelles formes de management et de

rationalisation du travail, ils ne peuvent empêcher les solidarités professionnelles de s'affaiblir. Les métiers et les savoirs professionnels peuvent également disparaître, succombant aux contraintes techniques et économiques, pendant que d'autres émergent et élaborent des savoirs nouveaux, des référents communs, des attentes et revendications spécifiques.

« Traditionnelles » ou « *high tech* », artisanales ou industrielles, manuelles ou intellectuelles, puissantes ou marginales, sommairement organisées ou sophistiquées, présentes ou disparues, toutes les formes de groupement en métier, partout dans le monde, constituent, au-delà de leur diversité, des facettes d'un phénomène social complexe et dynamique, objet commun des recherches dont le CR 32 entend favoriser la circulation et l'échange.

## **2. PROBLEMATIQUE DU COLLOQUE**

Au cours de la décennie écoulée, les groupes professionnels ont été de plus en plus fortement confrontés à un ensemble de défis liés aux exigences de l'intégration dans le marché mondial, avant de plonger dans la tourmente de la crise financière et économique qui déstabilise profondément les marchés du travail et les relations professionnelles.

Ce colloque se propose de réunir des éléments pour un bilan de ces évolutions en analysant plus spécifiquement le cas des pays du pourtour méditerranéen.

La thématique générale du colloque est axée autour de la manière dont se manifestent les effets de la conjoncture socio-économique sur les métiers, les savoirs professionnels, les identités professionnelles.

Sur cette base, sont suggérés quelques axes de questionnement, qui pourront être remaniés en fonction des propositions reçues :

### **A.- Femmes et métiers dans le monde méditerranéen**

Il s'agit d'interroger la manière dont les évolutions de la conjoncture socio-économique ont affecté les métiers, les savoirs professionnels, les identités professionnelles des femmes des pays de la Méditerranée.

L'attention se portera non seulement sur les actrices les plus visibles et qui semblent les plus directement concernées par les processus de globalisation et de modernisation – femmes entrepreneurs, professions établies, cadres du public et du privé... – mais aussi sur celles qui pourraient apparaître *a priori* comme en marge de ce processus – les femmes qui travaillent dans les métiers de l'informel ou du monde rural, par exemple.

Il semble pertinent de revenir sur les fondements de la division sexuelle du travail : quelles activités sont classées comme destinées/réservées aux hommes ou aux femmes ? Dans quelles autres la mixité est-elle admise ? Là où les femmes sont présentes, quelles places occupent-elles le plus fréquemment ? Quels ont été les processus de féminisation ou d'évolution vers la mixité observables au cours des dernières années ? Assiste-t-on, au contraire, dans certaines professions, à des mouvements de renforcement de la ségrégation ? Quels ont été les effets de la globalisation et de la crise récente sur ces processus ? A côté de cette ségrégation horizontale, observe-t-on des formes de ségrégation verticale : les carrières des femmes se heurtent-elles à un plafond de verre, à une orientation vers des filières et des fonctions spécifiques (expertise, fonctions administratives, enseignement et formation versus fonctions managériales et stratégiques) ? De quelle façon la ségrégation sexuelle s'articule-t-elle avec d'autres formes de discrimination (ethnique, sociale, religieuse...) dans le domaine de l'accès aux métiers et à l'emploi ?

La Méditerranée constituant un vaste espace de brassage des flux migratoires, il sera intéressant de se pencher sur le cas particulier des femmes émigrées : le changement de pays se traduit-il par un redéploiement des opportunités, ou se trouvent-elles confrontées à des formes spécifiques de discrimination ?

## **B.- Métiers et religions**

Le deuxième axe part de l'idée que les professions, notamment scientifiques et techniques, sont associées de manière typique à des processus d'objectivation et de rationalisation. À ce titre, elles sont souvent opposées à ce qui est aux fondements des religions, la subjectivité. Les professions sont aussi souvent présentées comme l'instrument d'accès à une modernité universalisante, qui se définit presque par opposition aux coutumes ancestrales adossées à la tradition et aux croyances religieuses, nécessairement locales.

Dans cette modernité, la norme professionnelle, scientifiquement établie, se substitue aux lois divines dans la gestion des affaires du monde. Instrument de rationalisation, à tout le moins d'une nouvelle rationalisation, les professions scientifiques et techniques imposeraient « la destruction des liens sociaux, des sentiments, des coutumes et des croyances traditionnelles... »<sup>1</sup>

Ainsi, dans les sociétés non laïcisées (particulièrement, mais pas seulement), les professionnels sont soumis à une double rationalité, une double discipline, celle de la profession (de l'usine) et celle de la société. La vérité des professions se mesure toujours à l'aune de la religion : ce n'est pas le professionnel qui innove (dans la culture musulmane traditionnelle, le terme innovation '*bidââ*' est synonyme de péché) ou guérit, c'est Dieu. Le bon ingénieur, le bon médecin doivent de cette vérité faire une « profession de foi », même si toutes les religions ne font pas de la foi une profession. Les professions sont ainsi sans cesse ramenées au statut des choses ordinaires soumises à la vérité divine, que l'ordre divin transcende comme toutes autres choses de la vie.

Les professions sont ainsi souvent au cœur des tensions entre religieux et laïcs, entre tradition et modernité, notamment dans les contextes où le « savoir professionnel » est importé et où de ce fait même son rapport à la tradition se construit dans l'affrontement plutôt que dans la connivence et la communion. Les professionnels sont alors confrontés à une « demande » qui veut bien du « savoir professionnel », mais sans la rationalité de la société qui l'a produite, et se voient souvent accusés d'importer des cultures étrangères. Dans certains pays musulmans, notamment maghrébins, cette critique a été fatale aux courants modernisateurs, qui sont généralement les promoteurs des professions scientifiques et techniques.

Comment cette idée des professions associées à une rationalité quasi a-historique fonctionne-t-elle dans des contextes traversés par des luttes politiques, culturelles et religieuses multiformes, où les liens sociaux et les solidarités se forment davantage dans la sphère hors travail ?

Comment les professions ont-elles négocié leur rationalité avec la diversité des enjeux sociaux qui les entourent ? Comment des corporations professionnelles, s'adossant souvent à un discours politique nationaliste et moderniste, se réconcilient-elles avec les appartenances religieuses, plus communautaristes et traditionalistes ?

Comment les professions ont-elles réagi à la crise des identités et au recours/retour massif au religieux et aux croyances métaphysiques comme valeurs refuges face au désarroi et aux désillusions générés par la pauvreté, la crise économique, l'échec des projets modernistes ?

---

<sup>1</sup> Touraine A., *Critique de la modernité*, Paris, LGF, 1995 p. 25.

Comment interpréter la récupération de plus en plus fréquente, par des médecins diplômés de facultés modernes, d'une médecine traditionnelle mariée aux incantations religieuses (comme la pratique de la *Roquyia* au Maghreb) ?

Comment interpréter aussi le retour à la pharmacopée traditionnelle, aux savoirs des « tradipraticiens » et aux luttes de légitimité que ces derniers ont réussi à réimposer à la médecine moderne, notamment en Afrique, mais pas seulement ?

### **C.- Les ingénieurs et cadres**

Les ingénieurs et cadres ont souvent été considérés comme les fers de lance de la modernisation et comme des salariés privilégiés, mais ils n'ont pas échappé à la précarisation des parcours d'insertion, au déclassement des diplômés, à l'incertitude montante en matière d'emploi et de déroulement de carrière.

Une première série de questionnements porte sur les formes d'existence de la notion de cadre dans le bassin méditerranéen : présente en Italie et en Espagne, ainsi que dans certains pays du Maghreb, elle ne revêt pas pour autant la même signification qu'en France et ne renvoie pas vers des réalités sociales semblables.

Dans les pays où la notion existe, quelle est sa portée ? Quelles professions regroupe-t-elle, selon quels critères ? Quelle est sa consistance du point de vue des formes de catégorisation institutionnelle : dispose-t-elle de bases juridiques, d'institutions spécifiques ? Renvoie-t-elle à un groupe conscient de son existence et capable d'agir au nom des intérêts collectifs de ses membres ? Possède-t-elle des propriétés spécifiques du point de vue de la formation, des fonctions et activités de travail, de la place dans la hiérarchie professionnelle et sociale ? Existe-t-il des formes de regroupement de métiers alternatives à la catégorie des cadres ?

Là où la notion de cadres n'a pas cours (c'est-à-dire la plupart des pays méditerranéens : Grèce, Turquie, Syrie, Libye, Égypte...), quelles sortes de groupements existe-t-il dans le monde des classes moyennes et des salariés hautement qualifiés ? De quelle façon différent-ils de la notion de cadre ? Quelle forme de taxinomie sociale est à la source de cette catégorisation ?

Mais la réflexion peut se tourner également vers une perspective plus dynamique et analyser les processus socio-historiques qui ont conduit à la construction de diverses catégories sociales englobant des professions qualifiées : cadres, « professions libérales », professions intermédiaires, « intellectuels », *professionals*, etc. Quel est le rôle des facteurs économiques, politiques, culturels, scientifiques et techniques dans ces constructions ? Et réciproquement, quel rôle ont joué ces professions dans l'évolution de ces sociétés méditerranéennes ? Quels ont été leurs rapports avec le pouvoir politique, avec la « société civile », avec le monde des affaires ? Comment réagissent-elles face à la globalisation, à la crise et aux déstabilisations du monde du travail ?

### **D.-Activités informelles et petits métiers**

Hautement ambiguë et suspecte (d'ethnocentrisme, de condescendance, de manque de rigueur...) la notion de « petits métiers » demande à être définie avec précision et maniée avec prudence. Elle nous paraît cependant adéquate pour situer l'observation aux antipodes du modèle des professions, là où l'activité ne se pare ni de savoirs ésotériques validés par des diplômes d'Etat, ni de fonctions prestigieuses assurant une position sociale enviable ; là où elle ne génère que des revenus modestes et ne suscite que des formes d'organisation limitées, voire incertaines. En somme, si ce qui fait la grandeur ou la petitesse d'un métier est la reconnaissance sociale dont il bénéficie, nous sommes ici aux étages inférieurs de la reconnaissance. Il est possible, sur cette base, de distinguer deux groupes dans ces « petits

métiers » qui perdurent, se transforment ou émergent aujourd'hui dans le monde méditerranéen frappé par la crise mondiale.

D'une part, il peut être question de ce que l'on a coutume d'appeler, dans un vocabulaire typiquement occidental<sup>2</sup>, des métiers informels, fréquemment associés aux pays dits « du Sud ».

Au-delà de la caractérisation par la distance envers les formes juridiques, l'affirmation de l'inexistence de barrières à l'entrée est une constante dans les analyses des activités professionnelles du secteur informel par les organisations internationales<sup>3</sup>. Or, comme le rappelle B. Lautier, les barrières non financières à l'entrée dans les activités informelles ne manquent pas, à commencer par la plus importante, « la difficulté à pénétrer dans un réseau »<sup>4</sup>: communauté de caste ou de religion ; communauté d'origine géographique ; communauté ethnique ou de parentèle, mais aussi réseau de voisinage, solidarité politique, relations de clientèle... L'absence de règles écrites formelles ne signifie pas absence de règles, et à bien des égards les règles informelles et coutumières nettement plus invisibles ont parfois une efficacité au moins aussi importante. Le contrôle social qui y remplace le contrat est « le plus souvent de type paternaliste, c'est-à-dire plus ou moins calqué sur le pouvoir qui règne au sein des unités familiales. »<sup>5</sup>

On se demandera, dans cette perspective, ce qui régule les rapports de travail dans ces métiers dits informels du monde méditerranéen. Comment sont institués et légitimés les différences statutaires, le maintien dans l'emploi, les promotions internes à l'intérieur d'un groupe professionnel en marge du cadre légal ? Comment sont produites homologation et certification des qualifications ? Comment se construisent les légitimités professionnelles ? Et, surtout, quelles transformations des règles de fonctionnement et/ou de structuration de ces métiers sont produites par le processus d'intégration dans le marché mondial ?

D'autre part, la catégorie des petits métiers recouvre également un sous-ensemble d'emplois occupés par des travailleurs pauvres et menacés de précarisation. Dans des pays comme la France, où l'Etat social était pourtant fortement ancré depuis la Deuxième guerre mondiale, on assiste à un affaiblissement des protections sociales sous l'effet du chômage et d'une idéologie libérale post-industrielle qui fragilisent le salariat en favorisant le développement d'un infra-salariat.

Certains secteurs, comme celui des « services à la personne », sont particulièrement producteurs d'activités précaires, souvent exercées à temps partiel et par une main-d'œuvre peu qualifiée. Si les pays riches connaissent une telle dégradation de leur marché du travail, comment ont pu évoluer les conditions de vie et de travail des populations qui vivent ou survivent dans des « sociétés sans social »<sup>6</sup>, en exerçant des « petits métiers » ?

Si ces travailleurs ont besoin des protections rapprochées que procurent notamment leur famille, ou plus largement leur communauté, que retirent-ils des petits métiers qu'ils exercent ? Quelles sont les caractéristiques de ces occupations ? Représentent-elles la perpétuation d'activités traditionnelles ou leur transformation et adaptation à des besoins actuels à travers le recours à de nouvelles techniques ? Repère-t-on, au contraire, parmi ces « petits métiers » de nouvelles activités ? Ont-elles émergé sous l'influence de l'Etat qui, comme en France, tente de lutter contre le chômage et la pauvreté en soutenant la mise en place de contrats de travail aidés, destinés à répondre à des besoins non satisfaits ?

D'éventuels nouveaux « petits métiers » peuvent-ils, par ailleurs, avoir été créés à l'initiative d'individus qui seraient les inventeurs de leur travail en recourant, par exemple, aux dispositifs de micro-crédit susceptibles de favoriser le développement de certaines activités de production de biens matériels ou immatériels ?

---

<sup>2</sup> Morice A. 1987. "Ceux qui travaillent gratuitement : un salaire confisqué", in Agier M., Copans J. et Morice A. (dir), *Classes ouvrières d'Afrique noire*, Paris: Karthala/Orstom, pp. 45-76.

<sup>3</sup> Lautier B. 1994. *L'économie informelle dans le tiers-monde*. Paris: La Découverte.

<sup>4</sup> Ibid. p. 56.

<sup>5</sup> Morice A. 1996. "Le paternalisme, rapport de domination adapté à l'exploitation des enfants", in Schlemmer B. (dir), *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*, Paris: Karthala/Orstom, p.269.

<sup>6</sup> Castel R. (2009), *La montée des incertitudes*, Paris, Editions du Seuil.

Les auteurs ont toute latitude de s'inscrire ou non dans cette catégorisation. Tout autre découpage ou définition des petits métiers sera considérée comme une source d'enrichissement de l'analyse d'une réalité complexe et multiforme. Il sera toutefois intéressant d'essayer de mettre en évidence non seulement les liens existant entre les différents types de petits métiers, mais également ceux observables entre les petits métiers et les métiers certes « modestes »<sup>7</sup>, mais établis et juridiquement mieux protégés, voire entre les petits métiers et les professions au sens fonctionnaliste du terme.

## **E.- Métiers traditionnels et globalisation**

Le cinquième axe du colloque interroge le devenir des métiers dits traditionnels à l'heure de la globalisation. Rappelons que la globalisation moderne présente de multiples dimensions ou facettes : la construction d'un ordre politique et militaire à l'échelle planétaire (dont les Etats-nations sont les principaux acteurs), le développement d'une économie capitaliste mondiale (dont les firmes sont les principaux acteurs) et le développement industriel (la diffusion de nouvelles technologies qui accentue la division internationale du travail).

Comme le suggère Giddens (1990), la modernité est forcément globalisatrice, dans la mesure où sa dynamique se caractérise principalement par la dissociation du temps et de l'espace, le développement de mécanismes de dé-localisation, et l'appropriation réflexive de la connaissance<sup>8</sup>. La globalisation repose, en effet, sur l'uniformisation progressive de l'organisation sociale du temps, sur la standardisation du temps d'une région à l'autre. Cette séparation de l'espace et du temps serait la condition première de ce processus de dé-localisation, qui « extrait » les relations sociales des contextes locaux d'interaction et les re-localise dans des champs spatio-temporels indéfinis. Quant à l'appropriation réflexive de la connaissance, elle contribue directement à « détacher » la vie sociale des fixités de la tradition.

Quel est le devenir des métiers traditionnels dans un contexte mondialisé ? Comment les groupes professionnels réagissent-ils à ces changements politiques, économiques et technologiques ? Comment anticipent-ils ces transformations ? Quels impacts observe-t-on sur la dynamique de professionnalisation, sur les formes de transmission, d'apprentissage, de socialisation professionnelle ? Assiste-t-on à la diffusion de nouveaux modèles professionnels, à la dé-construction/re-construction d'identités professionnelles, à la formalisation ou légalisation des licences et mandats, à la diffusion de nouvelles méthodes et de formes d'organisation professionnelle qui affectent la division technique et morale du travail ? Telles sont les principales questions qui alimenteront cet atelier.

## **3. ORGANISATION DU COLLOQUE**

Les communications feront l'objet de deux types de présentation : en séance plénière et en sessions poster.

Les sessions poster seront organisées dans un espace spécifique, afin de pouvoir être lues pendant les pauses et temps de repas.

Cette organisation permet d'accepter un nombre important de communications – dans le but d'enrichir le débat – sans pour autant alourdir ni la dynamique du colloque, ni son budget.

Les communications seront écrites en français. Elles devront impérativement préciser très explicitement quel métier ou profession elles prennent pour objet. Il sera apprécié qu'elles

---

<sup>7</sup> Hughes E. C. (1996), *Le regard sociologique*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

<sup>8</sup> Giddens A. (1990), *The consequences of Modernity*, Cambridge: Polity Press.

présentent un effort de conceptualisation assorti à la présentation de travaux et données empiriques. Les approches issues de l'ensemble des sciences sociales (histoire, ethnologie, démographie, gestion, économie, géographie, droit social...) pourront être examinées.

### **Comité scientifique :**

Sophie Divay, Centre d'Economie de la Sorbonne/Université Paris 1

Charles Gadea, Laboratoire Printemps, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Hocine Khelifaoui, CIRST, Montréal

Jean-François Orianne, ISHS, Université de Liège

Christian Papinot, ARS, Université de Brest

Grazia Scarfo` Ghellab, Ecole Hassania de Travaux Publics, Casablanca

### **Calendrier**

Date limite d'envoi des propositions de communications :	<b>30 novembre 2009</b>
Elles doivent comporter le titre de la communication, un résumé de la communication (de 20 lignes maximum plus la bibliographie), le nom de l'auteur, son statut académique, son adresse mail et l'adresse postale de son organisme d'appartenance.  Elles sont à adresser par fichier électronique sous format .rtf ou .doc en précisant en objet " <b>CR 32, Casablanca, 2010</b> " à l'adresse suivante : <a href="mailto:grazia.scarfo@gmail.com">grazia.scarfo@gmail.com</a>	
Sélection des communications	<b>Janvier 2010</b>
Envoi des communications écrites	<b>30 mars 2010</b>
Colloque international	<b>8-9 juillet 2010</b>

### **Pour tout renseignement:**

**Grazia Scarfo` Ghellab**, [grazia.scarfo@gmail.com](mailto:grazia.scarfo@gmail.com), tél. (212) 537 63 81 39 ; (212) 663 36 89 49